
Séance du 25 JUIN 2024

Le 25 JUIN 2024 à 14h00, le Bureau de TARN HABITAT, l'Office Public de l'Habitat du TARN, s'est réuni au siège de Tarn Habitat sous la Présidence de Florence BELOU.

Etaient présents :

Mme BELOU Florence	Présidente - Conseillère départementale de Graulhet
Mme BIBAL-DIOGO Sylvie	Conseillère départementale de Carmaux 1
M. FABRE André	Conseiller départemental de Carmaux
M. ABUSHAWISH Mahmoud	Représentant locataires CNL

Etaient excusés ou représentés par pouvoir :

Mme GERAUD Eva	Conseillère départementale d'Albi 3 (<i>pouvoir à Mme Bibal</i>)
M. BALARDY Jean-Charles	Conseiller départemental d'Albi 2
Mme DURAND Valérie	Représentante de l'Administration du Conseil Départemental (<i>pouvoir à Mme Belou</i>)

Assistaient également à la séance :

M. ASPAR	Directeur Général
M. BRENGUES	Directeur Général Adjoint
Mme. MACHILLOT	Responsable du Service Administratif et Financier
M. DASSIE	Responsable du Service Montage d'Opérations
Mme COSTES	Assistante de Direction

DELIBERATION

**Subvention pour l'animation de la Saint Fiacre organisée par l'association REGAIN
Action à Albi quartier de Cantepau**

Créée en 1997, l'association REGAIN installée sur le quartier de Cantepau à Albi, travaille au quotidien à l'insertion des personnes en difficulté.

Le chantier d'insertion (jardins du domaine de Saint-Viateur), au pied de Cantepau s'adresse principalement aux habitants du quartier.

L'association participe activement aux diverses manifestations sur le quartier et chaque année, organise, à l'occasion de la Saint Fiacre, fête des jardiniers, une rencontre avec tous ses partenaires, adhérents, salariés et leurs familles sur le domaine.

Une aide financière de 450 €, permettrait de faciliter, l'investissement de l'association aux diverses manifestations, notamment pour les quartiers prioritaires de la Politique de la Ville.
(QPV : Cantepau)

Il est demandé au Bureau de délibérer pour le versement d'une subvention de 450 € pour l'association REGAIN Action à Albi.

A l'unanimité, le Bureau valide le versement de cette subvention.

Pour extrait certifié conforme au
Registre des délibérations,

Le Directeur Général,
Philippe ASPAR